

Extrait des statuts de l'ASI – Section Valais

Art. 1 Nom et siège social

¹ La section Valais de l'Association Suisse des Infirmières et Infirmiers, ci-après désignée par section, est une association au sens des articles 60 ss du Code Civil (CC).

² Le siège social de la section est au secrétariat.

Art. 2 But de la section

¹ Conformément aux statuts de l'ASI, la section est une association membre de l'ASI, autonome sur le plan juridique. Dans son secteur d'attribution, elle s'emploie à remplir les buts de l'ASI conformément aux statuts de l'ASI, aux dispositions d'application y afférentes et aux prescriptions déclarées obligatoires par l'ASI.

² La section est indépendante de tout parti politique et neutre sur le plan confessionnel.

³ La section veille au respect des spécificités linguistiques du canton.

Art. 3 Objectifs de la section

Conformément aux statuts de l'ASI, la section s'emploie dans son secteur d'attribution :

- a) à développer le domaine des soins infirmiers et à assurer leur qualité
- b) à soutenir ses membres dans leurs activités et leur développement professionnel
- c) à défendre et à promouvoir les intérêts sociaux et économiques de ses membres
- d) à adopter une position d'analyse critique à l'égard du système de santé et des questions publiques et sociales qui lui sont liées puis à intervenir activement dans le processus de décision politique.

ASI Valais – fondée en 1989

Rapport annuel 2014 ASI-SECTION VALAIS

Table des matières

Préambule (p. 3)

Assemblée Générale ordinaire (p. 4 à 7)

Rapport d'activité du Comité et des représentants de l'ASI-Valais (p. 7 à 13)

Objectifs 2014-2015 (p. 14 à 15)

Statistique des membres

Groupe d'intérêts communs (p. 15)

Liste des membres permanents et représentants de l'ASI Valais (p. 16 à 18)

Préambule

Encore une année de terminée et pour la section ASI-Valais encore une année remplie d'activités diverses et variées.

Tout d'abord l'ASI a poursuivi ses représentations dans les différents groupes et commissions au niveau cantonal et régional. L'ASI devient un interlocuteur souvent sollicité et nous nous réjouissons de ce constat car cela signifie que le positionnement professionnel infirmier est pris en compte dans quasi tous les domaines touchant à la santé.

2014 a également été une année de grande réflexion concernant la réorganisation du Comité en regard de l'investissement de plus en plus important des membres du Comité pour répondre aux diverses demandes et sollicitations de prises de position, de participation à des groupes de travail et/ou commissions.

Des collaborations et synergies se sont également mises en place avec d'autres professionnels de la santé et des actions de visibilité ont été entreprises par le biais notamment de communiqués de presse, d'organisation de visites en milieux de soins par des représentants politiques cantonaux et nationaux.

Tous nos remerciements à vous tous et toutes qui nous soutenez dans nos démarches et qui nous permettez de vous représenter en tant qu'association professionnelle. Nous avons besoin de vous en tant que membre car une association professionnelle ne peut être forte que par sa représentativité au sein de la profession.

2015 sera encore une année de mouvance et de défis mais en attendant ces prochains challenges nous vous souhaitons à tous et toutes une excellente année 2015 qui sera, nous l'espérons, une continuité de 2014 en ce qui concerne le positionnement et le rôle professionnel infirmier dans le paysage de la santé en Valais.

Fabienne Masserey
Coprésidente

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'ASI-VS
Le 9 avril 2014 à Sion

Ordre du jour :

1. Ouverture et bienvenue par la Coprésidence
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'AG du 9 avril 2013
5. Approbation du rapport annuel 2013
6. Comptes et bilan au 31.12.2013
7. Décharge au comité
8. Budget 2014
9. Rapport de la commission de gestion
10. Objectifs 2014-2015
11. Démissions
12. Elections
13. Communications
14. Divers et clôture

1. Ouverture et bienvenue par la Coprésidence

M. Marco Volpi, Coprésident, ouvre la 24^{ème} Assemblée de la section et souhaite la bienvenue aux 26 personnes présentes. Il relève et remercie la présence d'une dizaine d'étudiants tout fraîchement membres de l'ASI-VS.

Il salue plus particulièrement la présence de M. Pierre Théraulaz, Président de l'ASI-CH, M. Pierre-André Wagner, Responsable du service juridique représentant du secrétariat central, M. Christian Liautaud, Membre d'honneur et Mme Anne Jacquier-Delaloye, Directrice de la Haute Ecole de Santé & de Travail Social.

Les listes des présences et des 15 personnes excusées sont jointes au présent PV.

2. Nomination des scrutateurs

Est nommée scrutatrice : Mme Gaby Deurin

3. Approbation de l'ordre du jour

Le Coprésident demande à l'Assemblée de modifier l'ordre du jour :

- ajouter un point 10 «Objectifs 2014-2015» et décaler les points suivants

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée par main levée avec ces modifications.

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 avril 2013

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par main levée.

5. Approbation du rapport annuel 2013

Chacun ayant déjà pu prendre connaissance du rapport, le Coprésident, Monsieur Marco Volpi, demande à l'Assemblée si ce dernier est approuvé.. Le rapport est approuvé à l'unanimité par main levée.

6. Comptes et bilan au 31.12.2013

- 6.1 Présentation et discussion
- 6.2 Rapport des vérificateurs des comptes
- 6.3 Approbation des comptes 2013 et rapport des vérificateurs

6.1 M. Jean-Claude Caloz présente les comptes 2013. Il y apporte quelques explications.

6.2 Mme Sylviane Niggeli, vérificatrice des comptes, fait part du rapport des vérificateurs. Ce rapport est joint au présent PV.

6.3 Les comptes 2013 et le rapport des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité par main levée par l'Assemblée.

7. Décharge au comité

Après la présentation et l'approbation des comptes et le rapport des vérificateurs, l'Assemblée donne décharge au Comité à l'unanimité par main levée.

8. Budget 2014

- 8.1 Présentation et discussion
- 8.2 Approbation

8.1 M. Jean-Claude Caloz présente le budget 2014 et donne quelques explications.

8.2 Le budget 2014 est approuvé tel que présenté à l'unanimité par main levée.

9. Rapport de la commission de gestion

M. Pierre Caloz, membre de la commission de gestion, fait lecture du rapport de la commission de gestion et soulève les points suivants :

- le succès de l'éducation permanente du Valais Romand
- la clarté et la visibilité du nouveau site internet
- le renouvellement au sein du comité : 2 départs pour 3 arrivées d'où un nouveau comité à 7
- l'important travail du comité pour donner à l'ASI-VS une meilleure visibilité dans les médias et dans de nombreuses commissions cantonales
- les comptes de 2013 présentent une perte due à l'absence de péréquation financière de l'ASI-CH
- l'adhésion de 220 membres étudiants
- la Commission souligne le travail efficace entrepris par toutes les personnes qui s'engagent afin de donner une image positive de l'association.

Ce rapport est joint au présent PV.

10. Objectifs 2014-2015

Mme Martine Moix présente à l'Assemblée les objectifs du Comité pour 2014-2015.

11. Démissions

Sont démissionnaires du Comité Mmes Marie-Pascale Moulin et Sladjana Djordjijevski. Le Comité les remercie pour leur engagement durant ces années et se réjouit que toutes les deux restent membres de l'Education Permanente de l'ASI. Un bouquet de fleur est remis à chacune.

12. Elections

12.1 Election de membres au comité

12.2 Election des délégués

12.1 Trois candidats se sont présentés pour les postes vacants au sein du Comité, à savoir Mmes Barbara Kuonen et Valérie Balmer-Soloz et M. Gaël Ribordy. Après une brève présentation de chaque candidat, ils sont élus à l'unanimité par acclamation.

12.2 Mme Fabienne Masserey nous informe que suite à l'adhésion de 220 étudiants, notre section aura droit à un ou deux délégués supplémentaires en fonction du nombre de membres au 31.12.2014. L'élection aura lieu à la prochaine AG 2015. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat.

13. Communications

13.1 Journée internationale de l'infirmière/Congrès ASI 2014

13.2 Partenariat Hôpital du Valais

13.1 Mme Nadia Ebenegger présente la journée internationale de l'infirmière 12 mai. La thématique abordée en 2014 est « Les soins infirmiers - indispensables ». Le but de cette journée étant de démontrer la contribution indispensable des infirmières en rendant toujours plus visible la profession.

Mme Ebenegger présente le programme du congrès de l'ASI qui a pour thème cette année « La diversité dans les soins infirmiers ». Le congrès aura lieu du 4 au 6 juin 2014 à Bâle.

13.2 Mme Fabienne Masserey fait le point sur les démarches entamées par l'ASI-VS pour devenir cosignataire de la CCT HVS, au même titre que les partenaires concernés (Syndicats et RSV). Même si nos statuts font état de notre rôle syndical nous allons au devant d'après discussions. Elle nous fait part du soutien de la direction des soins du RSV, et de celui inconsidéré de l'ASI-CH. M. Pierre Théraulaz nous fait savoir que dans tous les cantons où existe une CCT, l'ASI est cosignataire sauf en Valais et au Tessin. L'ASI-VS remplissant toutes les conditions, un refus serait impensable même si le RSV émet certaines interrogations. M. Christian Liautaud ne comprend pas pourquoi l'ASI-VS est cosignataire pour la CCT de l'hôpital Riviera-Chablais avec l'ASI-VD et ne pourrait pas l'être avec le RSV.

M. Marco Volpi insiste sur le fait que plus du 90% des discussions lors des négociations pour la CCT à l'PHVS portent sur les Soins Infirmiers et qu'il est évident que notre association est la plus à même de répondre à ces questions spécifiques.

14. Divers et clôture

Mme Fabienne Masserey aborde le sujet de l'Obtention à posteriori du titre (OPT). Un modèle de lettre de désapprobation au SEFRI étant à disposition sur le site internet de l'ASI-VS, elle invite tout le monde à prendre position. Un courrier a été envoyé aux départements concernés de l'Etat du Valais qui en a accusé réception. Mme Anne Jacquier-Delaloye estime que les conditions imposées par le SEFRI sont inacceptables et encourage à des connexions au niveau politique et à une collaboration ASI-HES SO.

Mme Fabienne Masserey nous fait part de l'évolution de la motion Hildbrand ES en soins infirmiers. La Suisse Romande est favorable à la filière HES, cette dernière étant au demeurant justifiée, ce serait revenir en arrière de soutenir la filière ES, malgré beaucoup d'enjeux politiques. M. Gaël Ribordy abonde dans le même sens en assurant une grande mobilisation des étudiants qui défendent leur formation HES.

La parole n'étant plus demandée, la Coprésidente remercie les membres de leur présence, adresse également ses remerciements aux membres du Comité pour leur disponibilité et leur engagement, clôt l'Assemblée et passe la parole au conférencier du jour, Monsieur Pierre Théraulaz, Président de l'ASI-CH, pour son exposé sur le thème « Tour d'horizon autour des deux piliers de l'ASI : Professionnel et Syndical ».

Elle invite également l'assemblée à partager le verre de l'amitié accompagné d'une agape à l'issue de ces interventions.

La Coprésidente
Fabienne Masserey

le Coprésident
Marco Volpi

Le secrétaire
Jean-Claude Caloz

Comité

Composé de 7 membres, le Comité se veut représentatif des divers secteurs professionnels de soins infirmiers du canton. Il fonctionne sur un mode bénévole.

Au cours de l'année 2014, ses membres ont représenté l'ASI-Valais au sein de divers organes consultatifs et/ou décisionnels, commissions, groupes de travail, comités, séminaires et journées d'études, ceci tant sur le plan cantonal qu'au niveau national.

Réuni à 9 reprises en séance ordinaire, le Comité a dû traiter un nombre considérable de prises de position sur les thèmes de la Santé, de la Politique professionnelle et de la Formation des professions soignantes.

Le Comité a tenu, le 22 août 2014, à St-Luc, sa traditionnelle journée d'étude et de réflexion. Cette journée était consacrée à une réflexion sur la révision des cahiers des charges et des règlements du Comité.

Le Comité s'est également réuni le 14 novembre 2014. Cette réunion avait pour but de mener une réflexion sur les moyens à disposition pour un fonctionnement efficace et efficient afin d'optimiser ce dernier suite au développement de la section.

Politique Professionnelle

Responsables : Nadia Ebenegger, Barbara Kuonen, Gaël Ribordy

Organisation du monde du travail des domaines de la santé et du travail social en Valais (OrTra SSVs)

En 2014 le Comité de l'OrTra s'est réuni à 6 reprises. Une Assemblée Générale extraordinaire s'est déroulée le 4.11.2014 suite à une réorganisation du Comité avec la nomination à la présidence de M. Mario Desmedt, Directeur des soins de l'Hôpital du Valais, et de Mme Béatrice Martig, Insieme Oberwallis à la vice-présidence. Durant l'année, des prises de position et des décisions ont été prises concernant les formations secondaires II de la santé et du social.

Reconnaissance juridique de la responsabilité infirmière

En collaboration avec l'ASI-CH la section a organisé, en juillet 2014, la visite du Conseiller National, M. Stéphane Rossini, membre de la Commission de sécurité sociale et de la santé publique du Conseil National au CMS de Saxon. Cette visite avait pour but de démontrer sur le terrain la place du rôle infirmier et les responsabilités liées. Nos plus chaleureux remerciements au CMS de Saxon pour l'accueil et l'accompagnement de M. Rossini durant cette visite.

Une visite de M. le conseiller d'Etat, M. Oskar Freysinger, a également été organisée au SZO, en octobre 2014, avec l'objectif de rendre visible le rôle infirmier avec ses diverses compétences et responsabilités. Cette visite a bénéficié d'une communication au niveau des médias haut-valaisans. Nos chaleureux remerciements également aux cadres et collaborateurs du SZO pour leur accueil et explications durant cette visite.

Politique de la Santé

Responsables : Fabienne Masserey, Martine Moix, Gaël Ribordy

Commission cantonale de surveillance des professions de la santé

Nommée par le Conseil d'Etat, la Commission de surveillance des professions de la santé est chargée d'instruire des procédures disciplinaires à l'encontre des professionnels de la santé et de donner un préavis au Conseil d'Etat sur la liste des professions soumises à la loi. Cette commission traite des plaintes se rapportant à :

- a) un agissement professionnel incorrect de la part d'un membre d'une profession de la santé, notamment un comportement susceptible de mettre en danger ou ayant porté atteinte à l'intégrité physique ou psychique de son patient.
- b) une violation par un professionnel de la santé d'un droit reconnu aux patients par la loi en vigueur.
- c) un conflit entre professionnels de la santé dans la mesure où il ne relève pas d'une autre instance ou des associations professionnelles.

La Commission traite aussi de l'aptitude d'un professionnel à exercer sa profession, de même que de la publicité. Elle peut également être consultée par le département sur toutes les questions liées aux professionnels de la santé.

L'ASI-VS siège dans cette Commission depuis 1997, elle y représente la profession infirmière. Depuis 2010, notre représentation est assurée par Mmes Catherine Donnet de Troistorrens, membre permanente, et Kathrin Ritler de Glis, membre suppléante.

Commission de planification sanitaire

La Commission de planification sanitaire a pour mandat de prendre position sur les différents dossiers en lien avec la santé.

En 2014 la Commission a donné son préavis concernant la planification hospitalière 2015 ainsi que sur la planification des moyens ambulanciers. Elle s'est réunie à 6 reprises.

Groupement interprofessionnels des professions de la santé (GIPS)

L'ASI-VS a été accueillie au sein du Groupement interprofessionnels des professions de la santé. Ce groupement est composé de professionnels de la santé tels que médecins, médecins-dentistes, physiothérapeutes, ergothérapeutes, diététiciens, pharmaciens. La section se réjouit de cette nouvelle collaboration qui permettra à l'avenir des discussions et prises de position communes aux acteurs concernés du domaine de la santé. Une rencontre a eu lieu en 2014 concernant la levée du secret médical et professionnel pour les détenus jugés dangereux suite à une proposition d'adaptation de la Loi d'application du code pénale (LACP). Un communiqué de presse commun a été élaboré suite à cette rencontre.

Commission d'experts - soins ambulatoires et premiers recours

En 2014, la Commission a été chargée d'améliorer l'offre de soins ambulatoires dans le canton, de formuler des lignes directrices et des recommandations claires, de proposer des solutions concrètes d'amélioration du système de santé actuel, de prendre part à différents projets pilotes et de coordonner l'action des différents partenaires de santé entre eux.

Commission démence

Au printemps 2014, la section a été sollicitée par le médecin cantonal afin de participer à la Commission cantonale en matière de démence. Cette Commission regroupe des représentants des différents milieux de soins (EMS-CMS-Hôpitaux), de différentes associations proposant des prestations aux personnes souffrant de démence (Alzheimer Valais-Pro, Senectute, AVALEMS) de représentants de différentes associations de professionnels (ASI, SMV) ainsi qu'une représentante du service de la santé publique. La mission de cette Commission est de formuler des propositions visant à définir les priorités pour :

- mieux dépister, diagnostiquer, prendre en charge et soutenir les personnes atteintes de démence et leur entourage
- mettre en œuvre la stratégie nationale en matière de démence 2014-2017

Dans ce but, 3 groupes de travail ont été constitués. Un groupe traite de la communication et de l'information, un deuxième groupe se penche sur la formation et l'encadrement, quant au troisième groupe, il réfléchit aux structures nécessaires. L'ASI s'engage dans le groupe communication et information ainsi que dans celui de la formation et de l'encadrement.

Le groupe communication et information a transmis ses recommandations au médecin cantonal tandis que les 2 autres groupes poursuivent leur réflexion.

Politique Sociale et Economique

Responsables : Marco Volpi, Fabienne Masserey, Valérie Balmer

Groupe résorption de la pénurie en personnel soignant

Le Département de la santé des affaires sociales et de la culture a réactivé, en 2014, le groupe résorption de la pénurie en personnel soignant.

Ce groupe de travail avait pour objectif de dresser un aperçu des mesures déjà réalisées, d'étudier les offres en formation actuelles en soins et santé communautaire et examiner les possibilités de développements futurs au degré secondaire II et au tertiaire.

Le groupe s'est réuni à 4 reprises et un rapport a été transmis au Département de la Santé des Affaires sociales et de la culture.

CCT Rennaz

Le 27 août 2014, l'ASI-VS a signé la convention collective de travail avec l'Hôpital Riviera Chablais (Etat de Vaud et Etat du Valais) au côté de l'ASI-Vaud et d'autres syndicats. Ce partenariat ainsi formalisé et après de nombreuses séances, est d'une très grande importance pour l'ASI-VS en terme de visibilité et de reconnaissance avec un Hôpital intercantonal comme le futur Hôpital de Rennaz, mais aussi envers tous nos membres. De plus, le statut de signataire de la CCT pour Rennaz ouvre une voie intéressante pour le travail de reconnaissance en tant que partenaire de la CCT pour l'PHVS.

Fort de cette expérience, l'ASI-VS poursuit avec confiance et ténacité ses négociations pour entrer dans la CCT de l'Hôpital du Valais en tant que partenaire social à part entière.

Autre activité de conseils

En complément aux conseils d'ordre juridique, la section a répondu, tout au cours de l'année, à un grand nombre de membres et non-membres concernant des questions relatives aux conditions de travail.

Politique de la Formation, de la Recherche et du Développement

Responsables : Nadia Ebenegger, Martine Moix, Gaël Ribordy

Education permanente du Valais romand

En 2014, la Commission d'Education Permanente (CEP) a vécu différents changements organisationnels et divers développements d'activités tout en gardant une certaine continuité en relative aux cours proposés. Tout d'abord les changements.

2014 a vu le départ de Mme Fabienne Masserey qui, fortement occupée par les activités du Comité de la section, a renoncé à la CEP en septembre dernier. Bien que nous comprenions son choix, nous regrettons son départ. Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée ici pour la remercier sincèrement pour les 5 années durant lesquelles elle a mis ses compétences au service de la Commission. Avec le départ de Mme Masserey, le Comité de la CEP s'est retrouvé composé de 4 membres seulement. Afin de pouvoir continuer à organiser 8 cours par année, nous nous sommes alors mises en quête de nouveaux membres. En fin d'année 2014, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mmes Stéphanie Zimmermann qui travaille dans un EMS et Camille Schmelzbach qui exerce en soins aigus. Nous leur souhaitons la bienvenue dans la Commission ainsi qu'une longue et agréable carrière à la CEP.

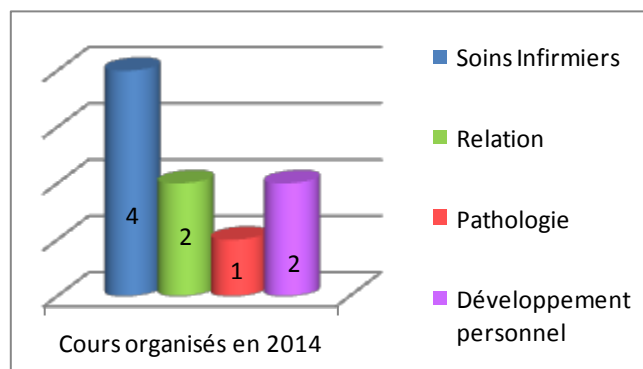
Pour la première fois cette année, la CEP a organisé une conférence « tout public » intitulée « vivre positivement sa vie » et animée par Mme Rosette Poletti. Malgré une publicité limitée, cette conférence, qui a eu lieu en soirée, a été un vrai succès puisque plus de 100 personnes étaient présentes à l'aula du collège de la Planta, le 08 octobre 2014. Les membres de la CEP, enthousiasmés par ce succès, ont décidé d'organiser une manifestation de ce genre chaque 2 ans.

Enfin, les bases d'une collaboration avec la Haute Ecole de Santé Valais-Wallis ont été posées durant cette année. La concrétisation de ce partenariat deviendra visible en 2015 notamment par l'organisation de sessions communes incluant, entre autre, une offre de cours dans le Haut-Valais.

Voilà pour les nouveaux éléments qui ont vu le jour en 2014. Passons maintenant à la continuité.

10 cours ont été programmés pour l'année 2014. La session sur l'entretien motivationnel en éducation thérapeutique a dû être annulée faute de participants. Comme ce cours avait déjà été reporté pour des questions d'organisation, nous avons décidé de le retirer définitivement de notre offre. Suite au départ de Mme Fabienne Masserey, nous avons également décidé d'annuler le cours sur les pathologies rénales. Consécutivement à ces deux changements ceux sont donc 9 cours qui ont eu lieu durant l'année écoulée.

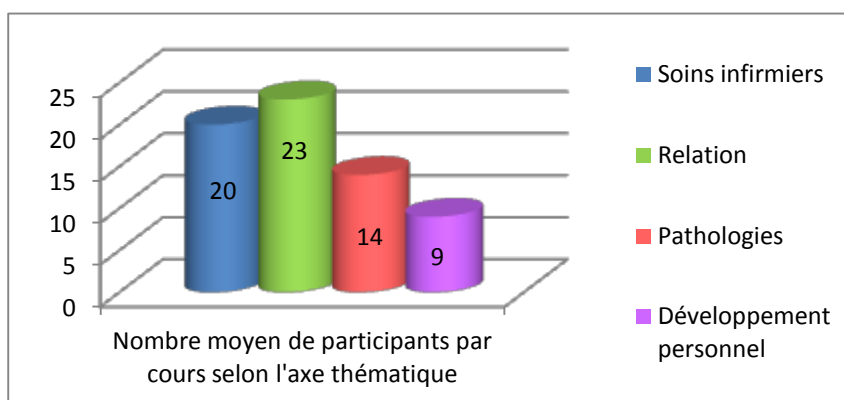
Le graphique ci-dessous représente les axes thématiques que recouvrent les différentes sessions organisées par la CEP.



Comme le démontre le graphique ci-dessus, la majorité des cours organisés traitaient d'une thématique en lien avec les soins infirmiers. Un accent particulier a donc été mis sur ce domaine en 2014 et c'est pour cela que, contrairement à l'année précédente, nous avons moins de cours dans le domaine de la pathologie ou du développement personnel. Pour l'axe thématique « relation » le nombre de sessions est comparable à 2013, même si le cours annulé entrait dans cette catégorie.

Les cours proposés ont remporté un succès similaire à 2013 puisque 144 infirmières¹ ont participé aux différentes sessions 2014. Compte tenu des 2 cours annulés, le nombre moyen de participants par cours est de 16 pour 2014 alors qu'il était de 18 en 2013, ce qui est quasi équivalent.

Comme le présente le graphique ci-dessous, les cours organisés dans l'axe « relationnel » sont les plus fréquentés avec une moyenne de 23 personnes/cours, suivi de près par les sessions liées aux soins infirmiers. Comme par le passé, cela démontre l'intérêt et l'engagement des infirmières pour la spécificité de leur profession et notamment pour une composante importante du « prendre soins » à savoir la relation.

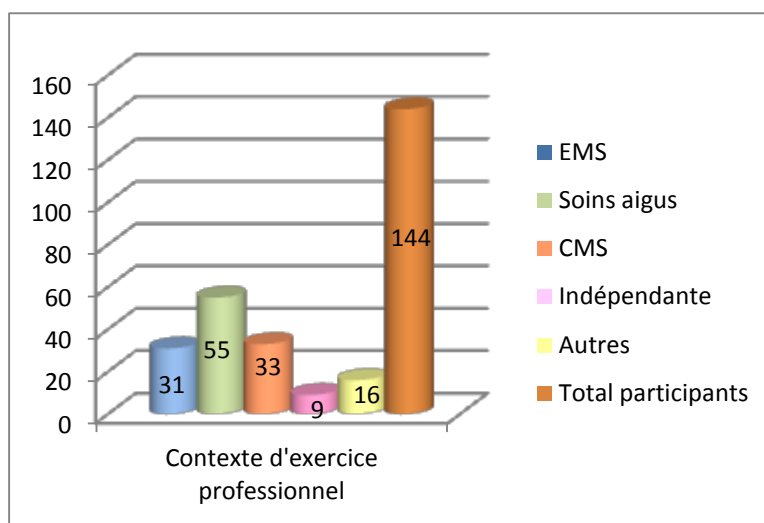


¹ Lire également au masculin et ce dans tout le texte.

Le faible score obtenu par les cours de développement personnel est, à priori, surprenant. Cela s'explique par le fait que le cours organisé sur la motivation au travail a eu lieu avec seulement 8 participants au lieu des 12 inscrits au départ.

Il est à noter que la moitié des infirmières qui ont fréquenté les cours proposés par l'ASI-VS sont membres de la section. Ceci représente une diminution de 15% par rapport à l'année précédente. Pour la première fois cette année, aucune participante n'est venue d'un autre canton.

Enfin le contexte professionnel des participantes s'est modifié par rapport à l'année passée. Ainsi, la proportion d'infirmière travaillant en CMS a augmenté tandis que le nombre de personnes exerçant en soins aigus (hôpitaux-cliniques) ou dans d'autres contextes (handicap-association-élèves-retraitées) est resté stable. Quant aux infirmières provenant des EMS, leur nombre a passablement diminué, puisque 40 personnes de moins ont participé au cours. La proportion d'infirmières indépendantes ayant suivi des sessions est également moindre puisqu'elle passe de 16 à 9. Ces diminutions se répercutent d'ailleurs sur la fréquentation des cours et s'explique notamment par le fait que le nombre de sessions organisées en 2014 est moindre qu'en 2013 ou encore par les thématiques traitées dans les différentes sessions.



Ainsi, cette année, les infirmières exerçant en soins aigus ont été majoritairement présentes, puis se suivent au coude à coude les infirmières des CMS et des EMS. Alors que, par le passé, la première place était occupée par les praticiennes des EMS suivies par celles des soins aigus puis celles des CMS.

Remise des diplômes Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers

Le 5 décembre 2014 a eu lieu, au théâtre du Martolet à St-Maurice, la remise des prix aux étudiants-es de la Haute Ecole de Santé Valais-Wallis. Pour la première fois, ce n'est pas un mais deux prix qui ont été remis. En effet, l'ASI-VS, soucieuse de représenter l'ensemble des infirmiers-ères du Valais, a décidé de remettre cette année un prix récompensant un travail Haut-Valaisan et un prix récompensant un travail Bas-Valaisan. Les lauréates sont au nombre de 3 car le travail Bas-Valaisan a été réalisé par 2 étudiantes. Il s'agit de :

- Mmes Mélanie Fuhrer et Carole Gerzo qui ont réalisé un mémoire intitulé « La pratique infirmière avancée dans un établissement médico-social »
- Mme Angela Kalbermatter qui a réalisé un travail intitulé « Attentes et expériences des Résidants »

Ces mémoires de fin d'études ont séduit le jury car ils sont novateurs et ils ont été menés avec une grande rigueur méthodologique. Outre la créativité de leurs auteures, les deux travaux de Bachelor récompensés proposent des pistes concrètes et des suggestions pour la pratique des soins infirmiers. De fait, ils représentent une réelle contribution au développement des soins infirmiers.

Nous félicitons chaleureusement les trois lauréates et nous leur souhaitons une longue, belle et épanouissante carrière dans leur profession infirmière.

Politique d'Information et de Relations Publiques

Responsables : Fabienne Masserey, Marco Volpi, Barbara Kuonen

Soucieuse du développement de la section, l'ASI Valais a, dans le courant de l'année 2014 :

Communication externe

- réalisé une présentation de l'ASI-Valais et de ses activités dans les classes HES du Haut et du Bas Valais. Cette activité sera reconduite annuellement auprès des étudiants soins infirmiers Bachelor 1^{ère} année.

Relations Publiques

- développé et accentué les contacts avec les différents partenaires sociaux et politiques
- maintenu des contacts avec les partenaires, syndicat SSP et Direction des Soins de l'Hôpital du Valais
- entretenu ses liens avec les délégués et suppléants, les représentants de la section, les autres sections, l'ASI-CH, les associations et les centres de formation du domaine de la santé.
- assuré le suivi des mandats de représentation au niveau des divers organes cantonaux et nationaux
- posé une réflexion concernant les contacts avec les représentants des médias
- développé son site internet ainsi que la communication au travers des divers médias sociaux (Facebook)
- décerné le Prix Annuel du Mérite ASI-Valais dans le cadre HES SO SS Vs

Développement – Organisation

- poursuivi une réflexion élargie sur l'avenir et le développement de la section ainsi que sur le recrutement de nouveaux membres
- assuré la relève au sein du comité
- assuré un suivi des représentations et groupes de travail tout en y évaluant la pertinence de la présence de l'ASI Valais
- recherché des sponsors pour l'édition de la brochure d'éducation permanente
- dressé le bilan des actions du comité en regard des objectifs 2013, poursuivi et développé ses activités en regard des objectifs 2014-2015

- assemblage des données et mise en page du rapport annuel
- participation au groupement romand inter-secrétariat GRIS
- contacts réguliers avec le secrétariat central de l'ASI
- participation au mouvement national Nurse Power

Statistique des membres au 31.12.2014

Tranches d'âge des membres

< 20 ans	21-25 ans	26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans	41-45 ans	46-50 ans	51-60 ans	> 60 ans	Total
14	169	49	40	53	82	145	208	48	808

Bas-Valais	75.45%
Haut-Valais	24.74%

Groupe d'Intérêt Commun de l'ASI Valais des Infirmières Indépendantes 2014 (GICII)

Le groupe d'intérêt commun de l'ASI-Valais des Infirmiers Indépendants existe depuis 2004. Il est composé d'infirmiers diplômés, spécialisés dans les soins aux personnes souffrant d'affections physiques, psychiques ou psychiatriques (soins généraux, psychiatrie, psychosomatique, gériatrie, pédiatrie, soins palliatifs, oncologie) et facturant des prestations à charge de la LAMal. Au 1^{er} janvier 2015, il comptait 59 membres issus des deux parties linguistiques du canton.

Le groupe d'intérêt commun a pour but de promouvoir et défendre la pratique indépendante de la profession infirmière en soutenant les infirmiers indépendants valaisans facturant à charge de la LAMal.

L'année 2014 a été marquée par l'élection d'une présidente. Après une année de fonctionnement par collégialité, le Comité du GICII a souhaité élire une présidente en définissant clairement son rôle. Deux membres du Comité ont démissionné et un infirmier a repris un poste, ce qui a alourdi les tâches de chaque membre. Le comité s'est réuni à six reprises. Les sujets qui ont préoccupé le GICII en cette année ont été :

- la volonté de créer des synergies avec l'ASI-Valais, notamment pour les formations
- la dissolution de la commission consultative romande des infirmiers indépendants (CCRII)
- l'organisation de trois formations internes et de quatre formations d'introduction à la pratique indépendante et du travail administratif de l'infirmier indépendant
- la création d'un nouveau logo et le projet d'une refonte du site internet
- la participation à la journée qualité organisée par CURACASA
- l'ouverture des négociations tarifaires avec le département de la santé
- le soutien aux nouveaux membres

Pour le comité du GICII
Romaine Della Bianca-Décaillet, Présidente

Liste des membres permanents et des représentants de l'ASI-Valais Liste der permanenten Mitgliedern und der Vertreter des SBK-Wallis

Comité / Vorstand

Co-Présidence / Kopräsidium	Fabienne Masserey Marco Volpi
Membres / Mitglieder	Barbara Kuonen Nadia Ebenegger Marie-Pascale Moulin (jusqu'au 9 avril 2014) Martine Moix Valérie Balmer Christian Liautaud (jusqu'au 9 avril 2014) Gaël Ribordy
Secrétaire / Sekretärin Traductrice / Uebersetzung	Jean-Claude Caloz Astrid Imboden Prior

Membres d'honneur / Ehrenmitglieder

Elisabeth Werlen Sr Irène Seppey Rosemarie Reinert	Christian Liautaud Viktor Jossen
--	-------------------------------------

Commission de gestion / Geschäftsprüfungskommission

Jeanne-Emmanuelle Jollien-Héritier	Gaby Deurin Pierre Caloz
------------------------------------	-----------------------------

Vérificateurs des comptes / Rechnungsrevisoren

Sylviane Niggeli	René Briguet
------------------	--------------

Education Permanente du Valais Romand / Fortbildung Unterwallis

Nadia Ebenegger M.-Antoinette Kaesermann M.- Sladjana Djordjijevski Jean-Claude Caloz	Camille Schmelzbach (dès novembre 2014) Fabienne Masserey (jusqu'en août 2014) Stéphanie Zimmermann (dès novembre 2014) Pascale Moulin
--	---

Conseil juridique / Juristischer Ratgeber

Haut Valais / Oberwallis Bas Valais / Unterwallis	Advokat Peter Volken Me Patricia Clavien
--	---

Infirmiers(ères) indépendants(tes) / Freiberuflichen vom Wallis

Romaine Della Bianca-Décaillet : présidente Isabelle Bordier : vice-présidente et comptabilité Brigitte Fournier : secrétaire Daniel Taiana : formation Carole Gallet : relations extérieures (CURACASA, ASI-CH)	
--	--

**Représentation de l'ASI-Valais dans les différents organes Cantonaux et Nationaux
Verantwortliche des SBK-Wallis in verschiedenen Kantonalen und nationalen Organen**

Conseil de Santé du Valais / Gesundheitsrat

Dominique Baladier

**Commission cantonale de surveillance des professions de la Santé / Kantonale Aufsichts –
kommission der Gesundheitsberufe**

Membre permanent / Mitglied
Suppléante / Suppleantin

Catherine Donnet
Kathrin Ritler Karlen

Hôpital du Valais / Spital Wallis

Fabienne Masserey

Marco Volpi

OrTra SSVs / OdA GSVs

Fabienne Masserey

**Association pour le Développement Humanitaire et Scientifique des Professionnels de la Santé
(ADHSPS)**

Martine Moix

Commission démence

Nadia Ebenegger

Martine Moix

Commission médecine de premiers recours

Martine Moix

Groupe de travail résorption pénurie en personnel soignant

Fabienne Masserey

**DECS, Service de la formation professionnelle / DEKS, Dienststelle für Berufsbildung /
Conférence des président(e)s des associations professionnelles / Präsidentenkonferenz der
Berufsverbände Wallis**

Fabienne Masserey

Marco Volpi

Tribunal arbitral du Valais / Schiedsgericht

Membre / Mitglied

Christine Papilloud-Rey
Fabienne Masserey

**Commission cantonale de planification sanitaire / Kantonale Kommission für die Gesundheit-
und Spitalplanung**

Fabienne Masserey

Comité central de l'ASI / SBK Zentralvorstand

Sophie Ley

Conférence des Président(e)s / Präsidenten(innen) konferenz

Fabienne Masserey

Marco Volpi

Assemblée des délégués(es) / Delegiertenversammlung

Délégués(es) / Delegierte

Catherine Donnet
Christa Furrer-Treyer
Daniela Obi-Hutter

Marie-Christine Roh
Renée Fournel

Délégués suppléants / Suppleanten

Catherine Fellay Chilinski
Christian Liautaud
Fabienne Masserey

Marco Volpi
Frédéric Dorsaz

Commission pour les Soins en santé mentale et psychiatrie ASI Suisse / Kommission für die Pflege in der Psychiatrie SBK Schweiz

Sophie Ley

Observatoire ASSC / Observatorium FAGE

Christa Furrer-Treyer

Fondation de secours ASI / Fürsorgestiftung SBK

Rosemarie Reinert

Groupe de travail Plate-forme de formation / Arbeitsgruppe Bildungsplattform

Christa Furrer-Treyer

Groupement interprofessionnel des professionnels de la santé (GIPS)

Fabienne Masserey

GRIS – Groupement Romand Inter-Secrétariat / Interne Gruppe des Westschweizersektionen

Jean-Claude Caloz

Groupe de travail NursePower

Jean-Claude Caloz

NB :

Les comptes de l'exercice 2014 sont à consulter sur le site www.asi-sbk-vs.ch ou au secrétariat.
Les dossiers de candidature aux élections comité sont également à consulter au secrétariat.